

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



26804
Direction des Affaires Juridiques et de la commande publique

N° 26804

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.521-2 et L.521-10 ;

Vu la délibération n° 22 du conseil communautaire en date du 17 avril 2023 aux termes de laquelle le conseil communautaire a désigné en Président, en application des articles L.521-2 et L. 521-10 du Code général des collectivités territoriales, certaines de ses attributions, notamment en ce qui concerne les actions en justice relevant de la Communauté urbaine ;

Vu la requête introductive d'instance introduite par les consorts Angala Ngaporo, représentés par Maître DASSÈ, avocat à Limoges, en date du 23 avril 2024, contre Limoges Métropole ;

CONSIDÉRANT qu'il y a intérêt pour la Communauté urbaine Limoges Métropole à défendre ses intérêts ;

DÉCIDE

Article 1^{er} – La Communauté urbaine Limoges Métropole est en justice dans le cadre de la requête introduite par les consorts Angala Ngaporo, et sera représentée par le cabinet Phelis.

Fait à Limoges,

Publié le lundi 16 juin 2025

Signé électroniquement le 16/06/2025


Sébastien GARNIER

Assurance juridique : Métépolis Assurances
Assurance responsabilité civile : Métépolis Assurances

DÉCISION

Décision concernant la défense de la communauté urbaine Limoges Métropole suite à la requête introduite par les consorts Angala Ngaporo

1 DOCUMENT - Publié le 16 Juin 2025

 **26804.pdf**
(.pdf, 235,0 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**